



D36-35

N° \_\_\_\_\_ LC/MINSANTE/CAB/CNLS/SP

YAOUNDE, le 24 MAI 2016

## LETTRE – CIRCULAIRE

Sur le plan d'enrôlement des laboratoires pour la réalisation de l'examen de Charge Virale.

### LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

A

- Messieurs les Directeurs Généraux des Hôpitaux Publics de 1<sup>ère</sup> catégorie ;
- Messieurs les Directeurs Généraux des Hôpitaux Publics de 2<sup>e</sup> catégorie ;
- Messieurs les Directeurs des Hôpitaux Militaires de Yaoundé et Douala, Centre Mère et Enfant / Fondation Chantal Biya, Centre Hospitalier d'Essos;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs des Hôpitaux Publics de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> catégorie.

Conformément aux nouvelles orientations pays, l'examen de choix pour le suivi biologique des PVVIH traitées aux antirétroviraux est la charge virale.

#### 1. Réseaux des laboratoires

Pour la réalisation de la Charge Virale, les laboratoires ci-après sont retenus compétents territorialement et organisés en réseau comme suit :

- **Régions du Centre, Sud et Est :**
  1. Centre Pasteur du Cameroun ;
  2. CIRCB ;
  3. Centre de Santé Catholique de Nkolondom.
- **Régions de l'Adamaoua, Nord et Extrême Nord**
  4. Centre Pasteur Annexe de Garoua au Nord.
- **Région du Sud-Ouest :**
  5. Laboratoire de référence de Mutengene en étroite collaboration avec le laboratoire de l'Hôpital Régional annexe de Buea.
- **Régions du Nord-Ouest et Ouest :**
  6. Laboratoire de la Tuberculose de l'Hôpital Régional de Bamenda ;
  7. Centre de Santé Catholique Saint Vincent de Dschang en collaboration avec l'Hôpital Régional de Bafoussam.



- **Région du Littoral** :

8. Laboratoire de l'Hôpital Laquintinie de Douala.

**2. Plan de mise en œuvre de la mesure de Charge Virale**

La mise en œuvre de la mesure de charge virale à un coût subventionné se fera en deux (02) phases.

(i) **Phase 1** : 04 laboratoires, sur la période allant d'Avril à Juillet 2016.

- Centre Pasteur de Yaoundé ;
- Centre Pasteur annexe de Garoua ;
- Laboratoire de référence de Mutengene ;
- CIRCB, uniquement pour la file active de patients du CHUY (dans cette phase).

(ii) **Phase 2** : Incorporation de 04 autres laboratoires en plus des 04 laboratoires précités, à partir d'Août 2016.

- Laboratoire Hôpital Laquintinie de Douala ;
- Laboratoire Centre de Santé Catholique de Nkolondom ;
- Laboratoire Centre de Santé Catholique St Vincent de Dschang ;
- Laboratoire de la Tuberculose de l'Hôpital Régional de Bamenda.

(iii) **Phase 3** : A partir de 2017- Les laboratoires des Hôpitaux Régionaux.

**3. Dispositions de prélèvement et de transport**

Les patients seront prélevés dans les services Unités de Prise en Charge et Centres de Traitement Agréés de rattachement ou les laboratoires compétents. Pour des patients prélevés dans les services des CTA/UPEC, les échantillons de sang seront acheminés vers les laboratoires compétents.

Les résultats des examens de charge virale seront transmis aux FOSA concernées.

**Vous voudriez bien faire une large diffusion de la présente Lettre-Circulaire à laquelle j'attache un grand prix pour sa mise en œuvre./-**

**Ampliations :**

- M. SG/PR ;
- M. SG/PM ;
- Associations PUVI.

